



COMMUNIQUE DE SOUTIEN

Monsieur le Directeur Général,

Nos collègues du Centre des Finances Publiques de Vierzon sont en grève reconductible depuis le mardi 19 janvier sur les revendications suivantes :

**=> création immédiate des emplois nécessaires : 1 B et 2 C pour le SIP,
1 B et 1 C pour le SIE,
1 B et le maintien du A pour le SPL.**

Nous, sections syndicales de Vendée, représentant majoritairement les agents de notre Département, apportons notre soutien inconditionnel à ces agents en grève avec leurs organisations syndicales départementales CGT, FO et SOLIDAIRES.

Nous les soutenons par solidarité, mais aussi parce que leurs problèmes sont les mêmes que les nôtres, du fait des suppressions d'emplois et de leurs conséquences sur les conditions de travail.

Ils se battent pour améliorer ces conditions de travail et pour leur santé, que les surcharges dues aux suppressions d'emplois mettent en danger.

Ils se battent pour obtenir les emplois nécessaires au fonctionnement de leurs services. L'exercice des missions est primordial pour ces agents qui expriment leur attachement à un service public de qualité et de proximité.

A ce titre, ils demandent le maintien de tous les services sur tous les sites, en pleine compétence. Pour cela, il faut les emplois nécessaires à Vierzon, comme ailleurs.

Ils ne demandent rien d'exceptionnel : simplement le minimum pour pouvoir fonctionner !

C'est pourquoi nous vous demandons de répondre favorablement à leurs revendications.

Nous sommes confrontés aux mêmes difficultés en Vendée, nous avons donc les mêmes revendications que nous vous rappelons régulièrement dans toutes les instances locales.

Nous nous réservons le droit dans les prochaines semaines de nous lancer nous aussi dans des actions de grève reconductible si vous continuez à faire la sourde oreille...

Pour rappel, ces 2 dernières années en Vendée : 32 suppressions d'emplois (1A+, 1A, 6B et 24C), réorganisation des PCE « pôles contrôle expertise », fusion de 2 SIE, fermeture définitive de 2 trésoreries, transfert progressif de l'activité recouvrement vers les SIP, création du PCRCP « pôle de contrôle des revenus et du patrimoine », création du pôle enregistrement départemental, pilotage de la BCR85 « brigade de contrôle et de recherche » par la DIRCOFI Ouest « direction du contrôle fiscal » !

Nous exigeons d'autres choix pour les agents de la DGFIP :

- l'arrêt des restructurations et une revalorisation des moyens budgétaires à la DGFIP,
- l'arrêt des suppressions d'emplois et le comblement des postes vacants,
- un véritable plan de reconnaissance des qualifications, le respect des statuts particuliers,
- le retrait des mesures régressives en matière d'affectation et de mutations,
- une revalorisation du régime indemnitaire et l'abandon du RIFSEEP.

Nous exigeons d'autres choix pour l'ensemble des agents de la Fonction publique :

- le dégel du point d'indice et une revalorisation significative des carrières,
- des moyens et une ambition pour un service public républicain de qualité et de proximité, efficace et accessible à toute la population.